

La CITÉ

AN 5 / N°3

JOURNAL DE LA NOUVELLE PRESSE

MARS 2016

KAZAKHSTAN CAUCHEMAR SUISSE?

De Genève au Tessin,
les jeux troubles avec l'un des pays
les plus décriés au monde

Pages 4-5

La Cité évolue

FABIO LO VERSO

Bienvenue à Catherine Fiankan-Bokonga, nouvelle rédactrice en chef de *La Cité* ! Spécialiste des questions onusiennes — elle est correspondante de *France 24* au Palais des Nations à Genève —, aussi à l'aise dans l'écriture que dans le journalisme audiovisuel, elle a pris ses fonctions le 1^{er} mars. Elle succède à Jean-Noël Cuénod, qui assurait la rédaction en chef depuis 2014.

Ce dernier entend dégager un peu plus de temps pour son écriture personnelle. Il devient directeur éditorial avec la responsabilité de l'espace *Éclairages*. Une mission consubstantielle à la raison d'être de ce journal: analyser en profondeur les mutations politiques, économiques et sociétales qui façonnent notre quotidien. La force d'analyse de Jean-Noël Cuénod et sa parfaite maîtrise des sujets complexes donneront, à n'en pas douter, de l'éclat à sa nouvelle fonction. Nous le remercions infiniment d'avoir tenu avec panache et qualité la rédaction du journal.

Catherine Fiankan-Bokonga assume la rédaction en chef au moment où *La Cité*, née journal papier, se dote d'un site web étendant son savoir-faire sur les écrans mobiles, où les outils audio et vidéo contribueront à saisir certains enjeux de l'actualité aussi efficacement, si ce n'est davantage, que l'écrit et la photographie. Grâce à la vente de notre *Magazine Collector* et à des formules spéciales d'abonnement (page 24), nous sommes en passe de financer l'adaptation de nos pages web aux smartphones et aux tablettes. Elle sera achevée fin mars.

La Cité entamera alors une vie rédactionnelle sur le web. Entre deux éditions mensuelles sur papier (support qui reste dédié aux articles d'approfondissement long format, aux enquêtes et aux éclairages), le site hébergera des articles et éditoriaux réagissant à l'actualité chaude, des recensions de livres, des critiques de théâtre et de cinéma, des portraits, des portfolios, des reportages audio et vidéo. Sans jamais toutefois se départir de cette discipline professionnelle qui nous engage à collecter des informations et à les évaluer avec soin.

L'instantanéité du web ne nous dispensera pas de garder une saine et prudente distance avec le récit des événements qu'en font les autorités, les acteurs intéressés ou les médias obnubilés par l'audimat. Un récit qui, parfois, souvent, s'effiloche voire se contredit au fil des jours. Tels les *faits de Cologne*, dont les versions changent à mesure que les enquêtes avancent.

Dans ce scandale, l'agitation médiatique a frôlé l'hystérie. Une constante désormais, amplifiée par la cacophonie des réseaux sociaux et des chaînes d'info en continu. Dans le petit archipel de médias réfractaires à ces dérives, l'ilot de *La Cité* est porté par l'engagement de ses lecteurs-partenaires et par la qualité de ses collaborateurs. Avec Catherine Fiankan-Bokonga, nous

De Genève au Tessin, ces liens troubles avec le Kazakhstan

En février, Genève est au centre d'un nouvel épisode de la «saga Khrapunov», du nom d'un ministre kazakh exilé en Suisse, accusé dans son pays de détournement de fonds publics. Retour sur quinze ans de rapports sulfureux entre l'économie et la politique helvétiques et le pays de Nursultan Nazarbaïev. PAR FABIO LO VERSO ET FEDERICO FRANCHINI CORRESPONDANT AU TESSIN

La Suisse vit actuellement son feuilleton kazakh. Principaux protagonistes: Victor Khrapunov, l'ancien ministre et ex-maire de la ville d'Almaty qui vit en exil à Genève depuis 2008, et le régime du président Nursultan Nazarbaïev. Rien ne nous est épargné dans cet haletant thriller politico-financier, ni son lot d'espions ni ses coups tordus. Accusé de détournement de fonds au Kazakhstan, Victor Khrapunov crie à la «persécution». Depuis l'arrivée de ce dernier à Genève, la presse a fait ses choux gras du conflit opposant le ministre déchu au puissant président kazakh. Dans la Cité de Calvin, Khrapunov a publié un livre de 240 pages dont le titre claquette comme une déclaration de guerre, *Nazarbaïev, votre ami le dictateur*, et déposé plainte contre la fille du président, laquelle... réside également à Genève!

Le 19 février dernier, un nouvel épisode apparaît dans cette saga. *Le Temps* révèle que le plus jeune fils de la famille Khrapunov a reçu un acte de poursuite pour une créance datant de janvier 2000; à l'époque, il était âgé de... trois ans. Cette offensive fait partie d'une stratégie visant à «exercer un maximum de pression» et à «compromettre la réputation» de l'entourage de l'ancien dignitaire, selon un document que s'est procuré le quotidien romand. Une stratégie qui consiste «à déposer à Genève une série de réquisitions de poursuites contre des membres de la famille Khrapunov et leurs proches».

L'OMBRE DE L'ARGENT KAZAKH AU TESSIN

Pendant ce temps, près de Lugano, les travaux viennent de commencer sur le site de la villa Romantica de Melide, démolie malgré sa valeur architecturale, pour faire place à des appartements de luxe. L'ombre de l'argent kazakh plane sur ce chantier qui met le Tessin en émoi. En 2010, la RTS dévoile les dessous de l'affaire: l'acquisition de la villa Romantica a été réalisée par un homme de paille de Timur Kulibaye, magnat du pétrole, devenu milliardaire lorsqu'il dirigeait KazTransOil, la compagnie publique kazakhe des oléoducs, et... mari de Dinara Kulibayeva, fille du président Nazarbaïev.

Après s'être installée en 2007 au Tessin, en qualité de directrice commerciale de la société Viled International SA (enregistrée peu avant à Paradiso), Dinara Kulibayeva met le cap en 2009 pour Genève. Elle y fait l'acquisition, pour 74,7 millions de francs, d'une somptueuse propriété au bord du lac à Anières. Les dessous de cette transaction record ont fait couler beaucoup d'encre, les autorités genevoises ayant donné le feu vert à l'achat d'une surface de 7960 m², soit largement au-dessus du plafond de 3000 m² fixé pour les citoyens non-européens.

La RTS détaille le montage financier, via un circuit off-shore, qui aboutit au rachat la ville Romantica pour un montant de 8,5 millions de francs. Et dévoile le rôle de la société Stott Limited, basée à Tortola, aux Îles Vierges britanniques, dont le représentant au Tessin était l'homme d'affaires d'origine kosovare Behjet Pacolli. Ce dernier se retirera des entités financières placées derrière ce rachat, en démentant sans relâche que Timur et Di-

nara Kulibaye soient à la manœuvre. Mais ses étroites relations avec le pouvoir kazakh affaiblissent la crédibilité de ce démenti. Le groupe Mabetex, qu'il a fondé et longtemps dirigé (aujourd'hui, il reste entre les mains de sa famille), est en effet présent au Kazakhstan depuis la deuxième moitié des années 1990. Lorsque le président Nazarbaïev décide de bâtir une nouvelle capitale, Astana, le groupe Mabetex est chargé de la construction de plusieurs grands projets: l'aéroport international, le siège du gouvernement, le vélodrome, le théâtre, etc. L'entreprise est actuellement mandatée pour la réalisation d'un centre dédié à l'Exposition universelle sur l'énergie que la capitale kazakhe accueillera en 2017.

De Genève au Tessin, en passant notamment par Berne, l'argent kazakh ne cesse de provoquer des remous. Depuis quinze ans, il défraye régulièrement la chronique. Les premiers scandales éclatent en Suisse en 1999, puis en 2003, lorsque le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) bloque 115 millions de dollars dans le cadre d'une procédure d'entraide judiciaire avec les États-Unis, à la suite d'une affaire de corruption.

La justice helvétique reconstitue le circuit des pots-de-vin versés par trois compagnies étasuniennes pour extraire le pétrole des riches gisements kazakhs. Elle découvre que l'argent était directement contrôlé par le président Nazarbaïev, à travers une fondation enregistrée au Liechtenstein. Ces avoirs ont été restitués à des ONG locales ou internationales basées au Kazakhstan, par tranches (la dernière a été versée en 2015) sous la surveillance de la fondation privée Bota, créée en 2008 par Berne, Washington et Astana¹, qui s'assure que l'argent profite à la population concernée.

RETENTISSANT COUP DE THÉÂTRE

Après une relative accalmie, les scandales éclatent à nouveau à partir de 2010. Cette année-là, le Ministère public de la Confédération (MPC) ouvre une enquête pour blanchiment contre le gendre du président, le milliardaire Timur Kulibayev (*lire plus haut*), vice-président de la société étatique des hydrocarbures, la KazMunayGaz (KMG). C'est cette dernière société qui se trouve au centre des investigations helvétiques. Le MPC confisque environ 665 millions de francs dont le dernier destinataire était Kulibayev.

L'origine de l'argent est à rechercher dans des cessions présumées illicites, effectuées par le biais de sociétés basées aux Îles Vierges britanniques, parmi lesquelles figure la Darley Investment Services Inc, domiciliée auprès d'une étude d'avocats à Lugano. En décembre 2013, le MPC clôt le dossier: la police financière kazakhe, en exécutant une demande d'assistance judiciaire, était arrivée à la conclusion qu'aucun élément ne pouvait justifier l'existence d'un délit préalable aux opérations de blanchiment soupçonnées d'être commises en Suisse. Le MPC s'aligne sur cette position.

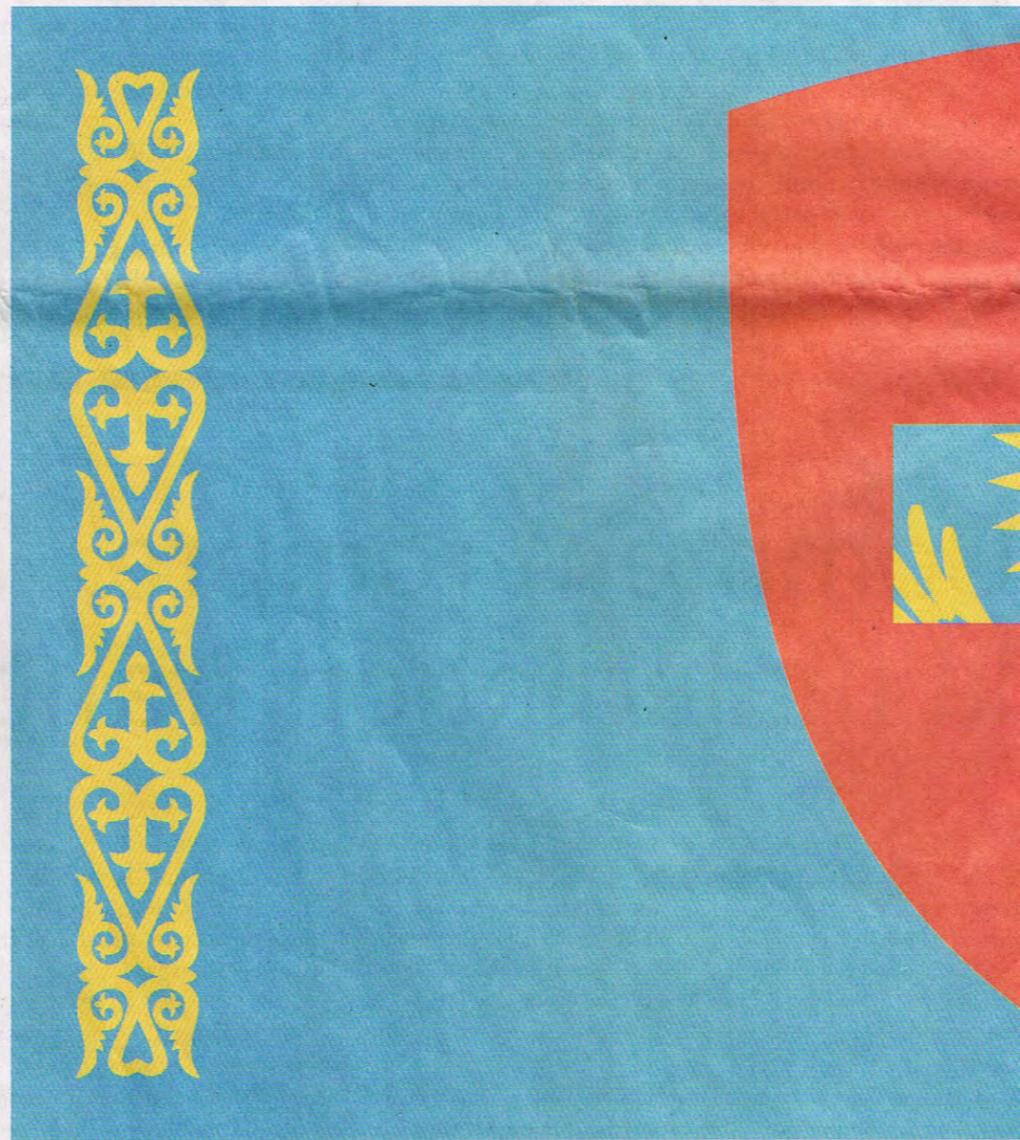
Le même MPC provoque, en revanche, un retentissant coup de théâtre en 2014. Il ouvre carrément une enquête pénale contre le Kazakhstan... pour espionnage économique et atteinte à la sécurité nationale. Au centre

de ce conflit, on trouve un certain... Victor Khrapunov. Début 2013, l'un de ses avocats découvre que l'un de ses ordinateurs avait été manipulé et que ceux de l'entourage professionnel proche de l'ex-maire d'Almaty ont été infectés par un logiciel espion.

Le Parquet de Genève ouvre une procédure. Elle remonte rapidement jusqu'au Ministère public de la Confédération qui utilise ce dossier d'espionnage contre le pays de Nazarbaïev. La procédure, toujours en cours², aurait eu de quoi crispier les relations diplomatiques entre les deux États. Une situation d'autant plus délicate que la Suisse représente

toujours dans *swissinfo.ch*, Fabian Maienfisch porte-parole du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

2014 et 2015 figurent parmi les années riches en événements dans l'histoire des relations tourmentées entre la Suisse et le Kazakhstan. En juin 2014, l'Office fédéral de la justice (OFJ) refuse l'extradition de Victor Khrapunov au Kazakhstan, alors que le Parquet genevois avait donné suite à une demande d'entraide judiciaire avec Astana. L'OFJ invoque l'article 2 de la Loi sur l'entraide internationale en matière pénale, considérant que la procédure kazakhe ne présen-



EN 2014, LE MINISTÈRE PUBLIC DE LA CONFÉDÉRATION OUVRE UNE ENQUÊTE PÉNALE CONTRE LE KAZAKHSTAN POUR ESPIONNAGE ÉCONOMIQUE

le Kazakhstan — ainsi qu'autres anciennes républiques soviétiques — auprès du Fonds monétaire international (FMI). Mais la diplomatie entre les deux pays reste inébranlable.

«Cette affaire n'a jusqu'à présent aucun impact sur les relations entre la Suisse et le Kazakhstan», déclare le Conseil fédéral en répondant, en juin 2013, à une interpellation parlementaire. Deux ans plus tard, en mai 2015, dans un article de l'agence *swissinfo.ch*, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) maintient que les relations sont toujours «très bonnes». Il en veut pour preuve les voyages de plusieurs conseillers fédéraux au Kazakhstan, le dernier étant celui de l'ancien ministre des Finances Eveline Widmer-Schlumpf en 2014. «Il n'y a pas de raison de croire que les événements récents auront un impact sur le développement des relations économiques avec le Kazakhstan», estime,

tait pas les garanties nécessaires en matière de respect des droits de l'homme ou de procès équitable. Une enquête du journal *Le Temps*, publiée le 21 octobre 2014, fait la lumière sur le rôle de lobbyiste joué, dans ce dossier, par Thomas Borer, ex-ambassadeur suisse à Berlin. «Comme l'indiquent les documents que *Le Temps* a consultés, Thomas Borer, regrettant la décision de l'OFJ, a proposé en août dernier à Marat Beketayev, vice-ministre kazakh de la Justice, une série de mesures visant à faire pression sur les autorités suisses. Pour commencer, le lobbyiste demandait le feu vert du vice-ministre pour qu'une interpellation, déjà préparée, soit déposée au parlement suisse par des *parlementaires alliés* (la mise en italique est due à la rédaction) Quelques jours plus tard, Thomas Borer revenait à la charge auprès du vice-ministre kazakh en lui demandant une réponse rapide, si possible avant la fin de la

sion d'automne du parlement», écrit le journaliste Alexis Favre, auteur de l'enquête.

Le conseiller national UDC bâlois Christian Miesch est l'un de ses parlementaires alliés, indique le quotidien romand. Le 26 septembre 2014, il dépose une interpellation intitulée «Détournement présumé de fonds publics de la République du Kazakhstan. Que fait la Suisse?» Derrière cette question se cache l'enquête ouverte en 2012 à Genève contre Victor Khrapounov et sa femme Leila, vertement accusés par le Kazakhstan de s'être enrichis sur le dos du peuple kazakh. Christian Miesch demande au Conseil fédéral:

du secret de fonction». En janvier 2015, la *NZZ* écrivait que l'ex-ambassadeur Borer aurait proposé au gouvernement kazakh des informations confidentielles provenant du MPC. Comme il l'expliquait lui-même quelques jours plus tard dans la *Basler Zeitung*, son mandat est de «conseiller le ministère kazakh de la justice dans sa collaboration avec les autorités suisses en lien avec les procédures pénales contre des personnes qui ont fraudé des milliards au Kazakhstan et ont blanchi en Suisse une partie de ces sommes». Il était soupçonné d'avoir, dans ce cadre, incité un collaborateur du Ministère public de la Confédération à vio-

en ont pas tenu rigueur. La parlementaire, qui a plaidé la «naïveté», a été élue à la présidence 2016 du Conseil national.

Dans la «campagne d'influence occulte» que le Kazakhstan mène en Suisse, *Le Temps* épingle aussi le spécialiste genevois du crime organisé Nicolas Giannakopoulos. Dans un article publié le 16 juin 2015, le quotidien s'appuie sur des documents explosifs publiés sur le web «à la suite d'un piratage informatique massif subi en 2014 par les autorités d'Astana». Il s'agit d'un courriel confidentiel et d'un mémorandum dévoilant comment l'ONG fondée à Genève par M. Giannakopoulos, l'Observatoire du crime organisé, a été mandatée pour rédiger un rapport sur l'un des plus virulents opposants au président Nazarbaïev, l'ancien banquier milliardaire kazakh Mukhtar Ablyazov, détenu en France et se trouvant sous le coup d'une demande d'extradition émanant de la Russie et de l'Ukraine pour le compte d'Astana, qui l'accuse d'avoir détourné des milliards de dollars.

L'enquête du *Temps* met au jour les trois leviers utilisées par le Kazakhstan pour neutraliser le résultat des investigations de certaines ONG favorables à Mukhtar Ablyazov: une firme londonienne de relations publiques, de renseignement économique et d'influence, un cabinet d'avocats très en vue dans la capitale britannique et... l'Observatoire du crime organisé. Le rapport rédigé par cette ONG n'a pas encore été publié. Dans les colonnes du *Temps*, Nicolas Giannakopoulos affirme: «J'ai décidé qu'il serait publié quand il y aurait une décision définitive de la justice française concernant Mukhtar Ablyazov.» Arrêté sur la Côte d'Azur en 2013, le sort de l'ex-oligarque kazakh est entre les mains du Conseil d'État français, après que deux juridictions, puis Matignon, ont donné leur feu vert pour son extradition vers la Russie.

LUGANO, CAPITALE DU PÉTROLE KAZAKH

Alors que les conflits judiciaires se multiplient, les relations économiques se poursuivent. Notamment au Tessin, où les autorités locales font preuve d'activisme. Le 29 août 2014, l'ambassadeur kazakh en Suisse, Mukhtar Tleuberdi, est accueilli à Lugano par le maire de la ville Marco Borradori. Sur les rives du Ceresio — nom littéraire du lac de Lugano — est basée la KazMunaiGaz Trading, dont le représentant Dmitry Ponomarev accompagne l'ambassadeur pendant la visite à la municipalité luganaise.

La KazMunaiGaz Trading n'est pas une société comme les autres. Selon l'ambassadeur Tleuberdi, il s'agit de l'unique entité autorisée à commercialiser le brut extrait par la KMG, la société nationale kazakhe des hydrocarbures. Cette prolifique antenne commerciale appartient en réalité à KazMunayGaz International, anciennement Rompetrol, société de droit néerlandais détenue à 100% par l'entité publique kazakhe KMG, propriétaire de deux raffineries en Roumanie et de plus de mille stations d'essence dans six pays, dont la France (sous l'enseigne Dynef).

À Lugano, la visite de l'ambassadeur kazakh a pour effet de braquer les projecteurs sur le réseau de sociétés de négoce qui prospèrent

au Tessin. En quelques années, Lugano est devenue l'une des capitales de la commercialisation du pétrole kazakh. À l'image de Genève³, la place financière tessinoise a connu une croissance exponentielle du négoce de brut en provenance du pays de Nazarbaïev. Profitant de cette manne, un ancien collaborateur de la KazMunaiGaz Trading, Timur Azimov, y a fondé la société de trading Integrotrade SA après y avoir construit une villa à Lugano, où il possède un terrain de 3300 mètres carrés. Par l'intermédiaire d'une société inscrite au Registre du commerce sous le nom de son épouse, le même Timur Azimov se prépare à injecter 40 millions de francs dans un projet d'Académie des sports à Ambri. Un accord a été signé à cet effet avec le Hockey-Club Ambri-Piotta présidé par le conseiller aux États Filippo Lombardi.

Au mois de novembre 2013, lorsqu'il présidait le Conseil des États, le démocrate-chrétien tessinois s'était rendu en visite officielle au Kazakhstan. Le parlement suisse avait annoncé le voyage sur son site, informant que le sénateur Lombardi rencontrerait Kassym-Jomart Tokayev, président du Sénat kazakh, et Nurlan Nigmatulin, président de la Chambre des représentants. Mais il omettait de mentionner que Filippo Lombardi serait accueilli par le président Nazarbaïev lui-même. C'est d'ailleurs le chef de l'État kazakh qui a rendu publique cette rencontre sur son site personnel. Pour quelle raison la Suisse s'est-elle montrée moins transparente que le Kazakhstan? Ce pays figure pourtant au 160ème rang sur 179 États au classement international de la liberté de la presse; selon Amnesty International, les droits fondamentaux y sont régulièrement bafoués et le clan au pouvoir contrôle son économie tandis que la grande partie de la population vit dans la pauvreté.

Au Tessin, où le nombre des citoyens kazakhs a augmenté de 386% ces dix dernières années, le retour du sénateur Lombardi du Kazakhstan était attendu comme celui du Messie par les entrepreneurs tessinois qui se montrent de plus en plus intéressés à investir dans ce pays. À l'issue du voyage de Lombardi et de la rencontre d'août 2014 entre l'ambassadeur kazakh en Suisse et le maire de Lugano, l'Association des industries tessinoises (AITI) décide de lancer une campagne d'information sur «les différentes opportunités d'investissements et de commerce» au Kazakhstan.

Deux ans plus tôt, en avance sur l'AITI, la Chambre de commerce du canton du Tessin avait tenu un séminaire d'information à l'intention des entreprises et les investisseurs tessinois. Une délégation issue de cette chambre a effectué un voyage au Kazakhstan en septembre 2015 et une nouvelle partira pour Astana en mai prochain.

1. Lire l'interview de Pietro Veglio, membre de la fondation Bota, chargée de gérer le processus de restitution des fonds au Kazakhstan, dans *La Cité* de Septembre 2014.

2. Nous avons demandé au Ministère public de la Confédération (MPC) à quel stade se trouvait la procédure. Sa réponse: «Nous pouvons confirmer que le MPC mène une procédure dans ce contexte. En se basant sur le secret de fonction et le secret de l'instruction nous ne pouvons pas vous fournir de plus amples informations en ce moment.»

3. Selon le magazine *Bilan* de juillet 2011, «la Cité de Calvin est devenue le centre où se traite un tiers des volumes mondiaux de pétrole, dont au moins 80 à 85% du pétrole russe et 65 à 70% du kazakh».

TE NATIONALE. L'AFFAIRE N'AURA OFFICIELLEMENT AUCUN IMPACT SUR LES RELATIONS ENTRE LES DEUX PAYS. © ALBERTO CAMP/ FÉVRIER 2016

La Suisse serait-elle prête à extraditer des personnes comme Viktor Khrapounov vers le Kazakhstan, pour qu'elles soient punies comme elles le méritent? «Cette intervention s'inscrit dans une démarche de lobbying de plus grande ampleur, orchestrée par l'ancien ambassadeur de Suisse Thomas Borer et l'étude zurichoise Homburger, pour le compte du gouvernement kazakh», analyse le journal *Le Temps*. Dans sa réponse, le Conseil fédéral suggère les raisons qui ont motivé le refus de l'OFJ: «Il n'est possible de répondre à une demande d'extradition que les lorsque les conditions légales sont remplies et qu'il n'existe aucun motif d'exclusion (comme la persécution pour raisons politiques, des atteintes aux droits de l'homme).»

Représentant les intérêts du gouvernement de l'ex-république soviétique en Suisse, Thomas Borer a pour sa part fait l'objet d'une «enquête pour tentative d'incitation à la violation

ler le secret de fonction. Une enquête interne avait néanmoins blanchi l'ancien diplomate. Le MPC avait ensuite confié le dossier à son autorité de surveillance, afin de ne pas être juge et partie.

Avant d'éclabousser l'une des figures de la diplomatie helvétique, le lobbying kazakh a failli faire tomber l'étoile montante du parlement fédéral, la libérale-radical bernoise Christa Markwalder. En juin 2013, elle avait déposé une interpellation parlementaire. Elle s'inquiétait du sort réservé à la procédure judiciaire contre les époux Khrapounov. Une intervention qu'elle n'avait pas rédigé de sa main... Faisant l'impasse sur les vérifications d'usage, elle s'était contentée de reprendre la note rédigée par une agence de relations publiques mandatée par le parti kazakh Ak-Jol, proche du pouvoir mais qui s'est fait passer pour une formation de l'opposition. Ses collègues ne lui